

Les communautés francophones et le territoire:  
une tension créatrice de géographie

Présentation préparée par  
Anne Gilbert

Département de géographie/CIRCEM  
Université d'Ottawa

Colloque *Le Québec.*  
*Restructurations territoriales*  
*et métamorphoses du discours*  
Montréal, novembre 2002

Août 2003

Au Canada, on compte aujourd'hui 980,270 francophones qui vivent hors du Québec<sup>1</sup>. C'est à proximité du Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario qu'on les retrouve en plus grand nombre (Figure 1). Mais ils sont aussi présents ailleurs au pays, à la faveur d'un processus qui s'étend sur bientôt quatre siècles et qui a vu s'affirmer la présence française sur une très grande partie du territoire actuel du Canada. Ces francophones se regroupent au sein de communautés de tailles diverses, qui constituent pour les unes des milieux de vie française, relativement homogènes au plan de la langue et de la culture, pour les autres, de plus en plus nombreuses, des milieux où elles sont fortement minorisées à la faveur de la prédominance de l'anglais dans la vie d'échanges (Langlois et Gilbert, 2000). La plupart d'entre elles sont en régions rurales ou localisées dans de petites villes. Mais plusieurs métropoles canadiennes accueillent aujourd'hui de forts contingents de francophones, qui s'y sont donné des assises solides au plan institutionnel. Ces diverses francophonies, que différencie aussi le contexte légal et politique dans lequel elles évoluent, différent ainsi quant à leur capacité de moduler les diverses composantes de la vie des individus et de répondre à leurs aspirations. Elles ne peuvent pas toutes de la même façon ou au même degré moduler leur territorialité et se constituer en objets de leur identification.

Comment aborder la géographie de ces communautés francophones? Comment faire le meilleur portrait de l'expérience concrète qu'elles font des lieux et des espaces, et des façons dont cette expérience structure leurs transactions sociales? Il faut, pour décrire la géographie de la francophonie canadienne dans ses multiples registres, emprunter plus d'une voie. Une première s'inspire d'une tradition bien établie depuis les années 1960, alors que les géographes se sont ralliés

---

<sup>1</sup> Définis selon la langue maternelle.

à l'idée que l'espace géographique conçu comme un système organisé, entre centres et périphéries, constituait un bon moyen d'aborder la question du rapport des individus et des groupes à l'espace. Une seconde emprunte à une approche qui a connu beaucoup de succès en géographie récemment, soit celle qui aborde les communautés francophones sous l'angle du territoire. Le territoire, qui témoigne de l'appropriation de l'espace par ces dernières et qui participe ainsi à la représentation qu'elles se font d'elles-mêmes, de leurs réalités et de ce qui les rend singulières, n'est pas nécessairement le contraire de l'espace géographique, il le complète. Il recouvre les notions d'appartenance et d'identité, et représente, au delà, un enjeu politique. Chacune de ces deux approches permet de saisir un type différent du rapport qui unit la francophonie canadienne aux lieux et aux espaces. Je les emprunterai tour à tour pour montrer qu'en son sein s'établit toute une palette de rapports spatiaux. J'aborderai ensuite la question de la tension que suscite leur rencontre dans les communautés francophones et des effets que peut avoir une telle tension sur la géographie du fait français au Canada. Pour conclure sur certaines pistes de recherche auxquelles nous ouvrent les observations présentées ici quant aux territoires de la francophonie canadienne et aux espaces dans lesquels ils s'imbriquent.

## **L'espace francophone**

“Des îlots disparates, d'inégales grandeurs, tantôt à population francophone fortement concentrée, tantôt fortement diluée, une population conservant massivement dans certains lieux ses caractéristiques rurales, alors qu'ailleurs, elle est urbanisée à outrance. Des îlots eux-mêmes subdivisés par des frontières géographiques et culturelles qui font du nord-ouest, du nord-est, du sud-est du Nouveau-Brunswick, de l'est, du nord et du sud de l'Ontario, de la région de la Baie

Sainte-Marie ou du Cap-Breton, de Saint-Boniface ou du Manitoba rural francophone des réalités quasi-insulaires, aux dynamismes socio-culturels et socio-démographiques propres (Thériault, 1995, pp. 85-86).

Dean Louder et ses collègues de l'Université Laval ont utilisé la métaphore de l'archipel pour faire référence à l'espace géographique formé par les communautés francophones du Canada (Louder et Waddell, 1983; Louder et al., 1994). Ils voulaient ainsi rappeler l'existence d'une francophonie presque oubliée et surtout mettre en lumière ses principaux points d'ancrage sur le continent, depuis les contreforts bilingues de l'Ontario, de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'à ses marges plus floues du reste du continent. L'archipel ainsi constitué résulte d'un long processus de mise en place, qui s'échelonne sur bientôt quatre siècles. Trois principaux foyers y ont participé: le Québec, l'Acadie et la Louisiane, chacun ayant donné naissance à sa diaspora continentale. Le Québec occupe, dans le modèle lavallois une place éminemment stratégique: seul État massivement massivement francophone du continent, les possibilités de la vie française y sont plus fortes qu'ailleurs, ce qui lui confère le rôle de "plaque tournante" (Gilbert, 1998). Je m'inspire pour ma part de cette métaphore de l'archipel pour rappeler deux grands traits de la structure de l'espace francophone au Canada, soit sa dispersion et sa fragmentation.

Cette dispersion et cette fragmentation se repèrent à différentes échelles spatiales. L'espace francophone régional et urbain est tout aussi éclaté et varié que l'espace francophone plus large des provinces et de l'ensemble du Canada hors Québec. Sauf exception, les régions où se localisent les francophones du pays présentent une organisation opposant des zones de concentration francophone à leurs marges, où le poids des francophones est nettement plus faible et qui sont moins bien dotées

au plan institutionnel. La plupart des villes qui comptent sur une certaine présence française opposent de la même façon des quartiers plus francophones à des quartiers où le fait français est plus diffus. Ces derniers, comme les autres espaces francophones de la marge, accueillent des contingents de plus en plus importants de francophones. Deux processus le favorisent depuis une quarantaine d'années: la migration vers les métropoles du pays et, à l'échelle des grandes villes et des métropoles, un déplacement vers la banlieue (Gilbert, 1999). Si les francophones du Canada du Québec étaient nombreux à avoir déjà fait le passage du milieu rural à la ville avant cette période, peu s'étaient déplacés hors des milieux de vie française où ils se retrouvaient qui constituaient jusque là leurs assises. Cette situation a changé durant les années 1960, alors que les francophones se sont joints aux milliers d'autres Canadiennes et Canadiens qui ont migré vers les régions métropolitaines du pays. Ces migrations provoqueront des changements écologiques profonds et déterminants pour les francophones, qui se retrouveront pour plusieurs d'entre eux en milieu minoritaire pour la première fois. C'est ainsi que le centre de l'Ontario par exemple - une région qui inclut Toronto et la plupart des autres métropoles de la province, et où ils ne forment nulle part des proportions supérieures à 5% de la population - accueille aujourd'hui 24,4% des francophones de la province, alors qu'il n'en comptait que 14,2% en 1961 (Gilbert, à paraître). Leur déplacement vers la banlieue accentuera la minorisation des francophones. Ce mouvement qui projette les francophones des grandes villes vers des espaces où ils cohabitent beaucoup plus étroitement avec la majorité, consacrera en effet l'affaiblissement de plusieurs quartiers urbains francophones traditionnels, tout en intégrant de nombreux villages francophones des périphéries des grandes villes à une banlieue dominée par l'anglais. Nos travaux sur Ottawa, la ville qui accueille la plus forte minorité francophone du pays - 120,773 personnes en 2001 - en témoignent. Vanier, bastion

francophone traditionnel, voit sa majorité fondre, tout en n'accueillant qu'une proportion de plus en plus faible des francophones de la ville. À la périphérie, Cumberland, ne compte plus qu'un tiers de francophones alors que ceux-ci formaient la majorité il y a quarante ans à peine (Gilbert, à paraître).

Roger Bernard a très bien décrit l'environnement social et culturel dans lequel baignent la plupart des francophones du pays, suite à ces changements: "le contact est continu avec les anglophones et c'est la langue anglaise qui domine le monde du travail, des affaires, des communications, des services... La sphère réservée au français se limite souvent à la vie privée et à la famille, alors que l'anglais s'impose comme la langue publique de la vie quotidienne" (Bernard, 1998, p. 95). Il a insisté sur les défis posés par cet environnement à la survie et à l'épanouissement des communautés francophones.

## **Les territoires et les identités**

Le recours au concept de territoire permet un tout autre regard sur l'expérience géographique des communautés francophones du Canada. Alors que l'espace correspond à la réalité physique, au support concret des relations sociales que constitue l'imbrication des lieux, le territoire, pour sa part, fait davantage partie de l'idéal. Il est une vision du monde avant d'être une organisation; il ressort plus de la représentation que de la fonction. Comme le souligne Joel Bonnemaïson, cela ne signifie pas qu'il soit pour autant démuné de structures et de réalité. "Il a ses configurations propres, variables selon les sociétés et les civilisations"(2000, p. 130). Mais sa réalité ressort plus de l'analyse culturelle et politique que démographique ou socio-économique. Ainsi, le territoire est

d'une autre nature que l'espace que nous venons de décrire. Il repose sur un sentiment et sur une vision. La forme spatiale importe peu, le territoire pouvant même être imaginaire, rêvé. Il n'est pas nécessairement continu, pouvant résulter du cheminement que font les membres de la communauté entre divers lieux. "Le territoire, c'est cette parcelle d'espace qui enracine dans une même identité et réunit ceux qui partagent le même sentiment", dira Bonnemaïson (2000, p.131).

Cette définition de Bonnemaïson rappelle que le territoire découle d'un rapport à la fois individuel et collectif au monde. S'il participe des pratiques spatiales de l'individu et de son vécu de l'espace géographique, il se construit en même temps sur les représentations sociales et spatiales que celui-ci partage avec d'autres membres de la collectivité et qui médiatisent son propre rapport aux lieux et aux espaces, dans le cas qui nous intéresse les personnes qui appartiennent comme lui à la communauté francophone. La territorialité des communautés francophones ne se comprend qu'en référence à la tension entre ces deux pôles, ie celui qui tend vers l'individu et celui qui tend vers la collectivité, et qui nous met sur la voie de ses institutions et des réseaux qui les relient. Ce point de vue m'est largement inspiré par les réflexions de Di Méo (1998) sur le territoire, sans compter les travaux de nombreux interprètes de la francophonie canadienne qui, s'appuyant vraisemblablement sur Durkheim, partagent l'idée qu'il faille différencier entre le sujet individuel et sujet collectif en ce qui concerne les appartenances et les identités francophones (Breton, 1983; Dumont, 1987; Thériault, 1995).

### *Territoires et pluri-identités individuelles*

La nature plus proprement vécue des territoires des individus -c'est du moins mon hypothèse- renvoie vers leurs pratiques et vers les espaces dans lesquelles elles s'inscrivent. Or, comme je viens de le souligner, ceux des communautés francophones du Canada-ci ont été complètement modifiés, avec des effets marqués sur la territorialité de leurs membres. J'insisterai sur deux grands traits du territoire actuel des francophones vivant hors du Québec, soit sa discontinuité et sa dualité. Pour discuter ensuite des appartenances et des identités qu'alimentent les territorialités individuelles.

Le territoire d'un francophone se construit, comme pour n'importe quel autre individu, à partir de ses pratiques spatiales (Gilbert, 1999). Ainsi, né de son usage de l'espace, il se superpose aux différents lieux qu'il fréquente et autour desquels se cristallise son existence: sa maison, son lieu de travail, les commerces et services qu'il utilise, ses espaces de loisirs, de rencontre... Dans la mesure où il cherche à vivre en français, dans la communauté qui est la sienne, son territoire réunira ainsi tout un ensemble de lieux de vie française, par lesquels il s'assurera d'un lien étroit avec les membres de sa communauté: écoles, collèges, garderies, centres communautaires, caisses populaires, églises, magasins, bureaux divers, etc. Compte tenu du fait qu'il n'habite plus, le plus souvent, en milieu majoritaire, ce territoire prendra ici une configuration particulière: beaucoup moins centré sur le voisinage, qui a perdu souvent son caractère francophone, le territoire qu'il occupe sera d'une part plus étendu, d'autre part beaucoup plus diffus. De fait, lorsque les francophones évoquent leur territoire, les chances sont qu'ils réfèrent à une vie de relations bâtie autour d'une diversité de lieux, dans un espace qui s'étend, s'ils habitent en ville, depuis le voisinage et la localité jusqu'aux confins de l'agglomération, alors qu'ils évoluent entre centre et banlieue, au

gré des différentes activités qu'ils mènent en français dans la ville. La fréquentation de ces lieux ne semble obéir à aucune logique géographique: un ensemble de points sur une carte, qui ne sont pas nécessairement proches les uns des autres; les trajectoires qui les relient, qui ne sont pas toujours les plus directes, vu les nombreux détours occasionnés par la fréquentation de ces divers lieux, pas nécessairement contigus. Au gré des usages, le territoire des francophones aurait pris ainsi la forme d'un ensemble d'îlots reliés entre eux par des voies d'accès traversant des secteurs non associés à la vie française et donc plus ou moins ignorés. Son organisation réticulaire est parmi les caractères les plus marquants de la territorialité des francophones vivant en milieu minoritaire au Canada.

Ce territoire n'est cependant pas le seul dans lequel s'inscrit le francophone et qu'il fait sien, par le biais des représentations. En effet, même s'il cherche à vivre en français, le milieu ne lui en offre pas toujours la possibilité. Plusieurs communautés francophones, à cause de leur taille limitée ou de dynamiques particulières n'ayant pas favorisé la mise en place d'une diversité d'institutions, disposent de peu de lieux de vie française autour desquelles peut s'articuler le territoire de leurs membres. Il leur faut alors mener une bonne partie de leur existence en anglais, dans des lieux fréquentés et aménagés par la majorité et autour desquels se construit aussi leur appartenance, concrète et symbolique. Le français devient pour eux une langue seconde, restreinte à certains contextes socio-spatiaux, par exemple la famille ou l'école, leur vie professionnelle, sociale et politique se déroulant entièrement à l'extérieur de la francophonie. Quand ils ne l'abandonnent pas entièrement, notamment à la faveur de l'exogamie, de plus en plus répandue dans les francophonies

minoritaires. En 2001, le taux de continuité linguistique<sup>2</sup> des francophones vivant hors du Québec n'est plus que de 0,62 (Statistique Canada, 2002) alors qu'il était de 0,73 en 1971 (O'Keefe, 1998). Et il est particulièrement faible dans les milieux où la proportion de francophones n'est pas suffisante pour permettre au français de s'imposer dans l'espace public. Dans le centre ontarien par exemple, que nous évoquions plus haut, il est aujourd'hui inférieur à 0,50. Ce qui témoigne d'une vulnérabilité grandissante de la francophonie canadienne à l'assimilation à l'anglais, tout en suggérant chez des individus de plus en plus nombreux, l'affaiblissement, sinon la perte de leur identité francophone.

Quand on évoque le territoire d'un francophone vivant en situation minoritaire au Canada, il faut considérer ces différentes modalités d'insertion territoriale, qui se superposent et cohabitent, et entre lesquelles il s'accommode, selon les circonstances. Il faut aussi considérer le sens qu'il prête à chacune d'entre elles, qui peut différer beaucoup d'un individu à l'autre. Breton (1994) identifie plusieurs formes différentes d'identification à la communauté. Selon que l'on s'identifie au capital culturel offert par l'usage de la langue et la connaissance de la culture ou que l'on s'identifie, à l'autre extrémité du spectre, à la communauté qui les porte et avec laquelle on cherche à maximiser les liens, la perspective change radicalement. Plusieurs facteurs influencent le rapport au territoire, dont l'âge, le sexe, la classe sociale, mais aussi, et dans le contexte qui nous intéresse, soit celui de la géographie, l'espace dans lesquels les individus ont à construire leur vie familiale, professionnelle et socio-culturelle. Or celui-ci change au cours d'une vie, notamment avec la

---

<sup>2</sup> Ce taux mesure la tendance de la population de langue maternelle française à utiliser le français en famille.

mobilité géographique et socio-économique. Et il change selon les situations, si bien qu'une même personne peut afficher des sentiments fort différents selon qu'il s'agisse le champ d'activité et les domaines de la vie publique.

Ainsi convient-il mieux de parler d'identités francophones au pluriel plutôt qu'au singulier. La diversité des appartenances et des identifications à la francophonie, qui découlent des multiples façons de vivre le territoire l'oblige en effet, sans compter le fait que leur double territorialité, entre lieux de vie française et anglaise, ont favorisé le développement chez plusieurs francophones d'une identité plutôt hybride, où la composante « francophonie » cohabite avec une identification à la majorité de plus en plus prégnante. Ces quelques citations empruntées à Roger Bernard (1998) résume habilement le processus:

“ La cohabitation qui caractérise la nouvelle situation sociale des Canadiens français exige la connaissance de l'anglais pour vivre, survivre et jouir des avantages économiques de la société canadienne. C'est un fait de société...Le bilinguisme devient, dans ce nouveau contexte, une norme qui oriente nos comportements, nos choix et nos stratégies de survivance culturelle...Dans l'univers du bilinguisme, le français langue maternelle est devenu une langue seconde et l'anglais la langue première... Cette bilingualité asymétrique est un lieu de transition de l'identité française, un lieu de métissage culturel...”

Ce phénomène est loin d'être exclusif aux minorités francophones, alors que la mondialisation de la culture et l'ouverture qu'elle crée à l'autre ont suscité dans plusieurs sociétés la multiplication des appartenances et la juxtaposition des identités. Dans le contexte qui nous intéresse ici, marqué par la domination croissante de l'anglais dans la vie sociale, il apparaît cependant plus problématique.

Quel avenir peut-on en effet envisager pour des minorités qui occupent une place de plus en plus effacée dans la référence de leurs membres?

### *Territoires et identité collective*

Le territoire collectif qui se construit au terme de ces trajectoires personnelles est tout autre. Il prend un sens plus affirmé que celui qui découle de la seule pratique. Il participe davantage de l'univers des représentations, gagnant ainsi en abstraction. Il traduit un certain contrôle sur les lieux, garantissant la spécificité, la permanence et la reproduction de la communauté qui l'occupe ou le convoite, et il est ainsi davantage politique. Aménagé par elle, il constitue par surcroît un remarquable champ symbolique. On peut l'observer au sein des communautés francophones du Canada, dont les territoires englobent tous ces lieux qui ont un sens pour elles, parce qu'ils sont singuliers au plan linguistique et/ou culturel et qu'ils revêtent ainsi une valeur d'usage, ie les nombreuses institutions qu'elles ont érigées au fil des années, ou ce qui en tient lieu dans les institutions de la majorité. Certains de ces lieux, et surtout ceux qui font l'objet des luttes les plus âpres avec la majorité - on pense par exemple à l'Hôpital Montfort - sont fortement valorisés, et ils engendrent ainsi de profondes solidarités. Le territoire collectif, qui revêt un caractère beaucoup plus primordial que le territoire individuel, devient à travers eux un puissant outil de mobilisation sociale. C'est ainsi que le territoire est devenu un des enjeux principaux du développement de la francophonie canadienne, dont la stratégie actuelle consiste à "territorialiser" son espace, en y multipliant les lieux de vie française, en les installant en réseaux à la fois concrets et symboliques.

"Il importe que nos communautés deviennent le plus autonome possible. La prise en charge de leur développement nous apparaît comme le principal, sinon le seul moyen d'y parvenir... Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada et ses associations membres encouragent l'établissement d'institutions homogènes

francophones dans tous les domaines touchant la vie de la communauté, notamment l'éducation, la culture, les services sociaux et les services de santé..." (FCFA, 1992, p.55).

Parmi ces institutions, l'école occupe certes une place particulière. Lieu principal de transmission de la langue et de la culture française en milieu minoritaire, l'école a toujours constitué, avec la famille, un des principaux piliers autour desquels s'organise la vie française à l'extérieur du Québec. Son rôle s'est vu confirmé en 1982, alors que le droit à l'éducation dans la langue de la minorité partout où le nombre le justifie a été inscrit dans la Constitution du pays. Dans la foulée des nombreuses poursuites engagées par les minorités francophones contre les gouvernements provinciaux à qui revient la responsabilité de fournir les services éducatifs à leur population, des écoles de langue française ont surgi partout sur le territoire. Mais elles ne sont pas les seuls lieux autour desquels se structure la territorialité des francophones. Des programmes fédéraux d'appui au développement des minorités francophones, mis sur pied à partir de 1971, en même temps que diverses autres mesures destinées à donner au français un statut égal à celui de l'anglais au pays (Gilbert, 2001) ont permis la création de tout un éventail d'institutions, dans une diversité de domaines. Dans le seul secteur de l'éducation par exemple, les francophones de plusieurs régions du pays ont aujourd'hui accès à des garderies, collèges, centres d'alphabétisation et de formation professionnelle de langue française, qui offrent une gamme de plus en plus large de programmes. A la faveur d'une stratégie politique où le bilinguisme institutionnel a définitivement fait place à la séparation des institutions de la minorité de celle de la majorité, les acquis se multiplient aussi dans les domaines des services sociaux et de la santé, de l'économie, des communications.

L'identité qui se construit autour de ce territoire collectif est fondamentalement différente des identités personnelles. La référence est beaucoup plus univoque, bâtie sur le sentiment d'un destin commun, ancré dans une histoire partagée que les enjeux de l'actualité réactualisent quotidiennement. Ce caractère plus univoque de la référence constitue un outil fort efficace de cohésion communautaire. Il aide aussi à façonner le rapport à la majorité, qui prend ici une connotation plus politique. Le territoire collectif, instauré comme un patrimoine à conserver et à défendre, mène à une identité où le pouvoir et le contrôle prennent en effet une importance particulière. L'objectif devient alors on ne peut plus clair: consolider les institutions qui garantissent le maintien et l'épanouissement des communautés, dans une double stratégie de revendication et de mobilisation.

### **Une tension créatrice de géographie**

Au gré des changements qui ont affecté leur géographie et qui les ont conduites à adopter des territorialités d'un nouveau type, on assiste en même temps à deux phénomènes en apparence contradictoires au sein des francophonies minoritaires du Canada. D'une part, le développement des institutions francophones témoigne d'un renouveau de la conscience identitaire des communautés alors que d'autre part leur cohabitation de plus en plus étroite avec la majorité, qui mène à une dilution des territoires francophones individuels suggère une perte d'identité, ou tout au moins sa transformation radicale. Ces deux tendances, que divers interprètes de la francophonie canadienne ont observées avant nous, se manifesteraient simultanément, et la francophonie s'en accommoderait plutôt bien (Allain et al., 1993). Raymond Breton (1985), qui notait déjà le phénomène il y a plus de quinze ans, ne s'en surprenait guère. Le fait que la mobilité au-delà de la

frontière ethno-culturelle soit devenue de plus en plus facile ne signifie pas qu'on cesse d'aspirer à la continuité linguistique et culturelle. Deux forces contradictoires se rencontrent: celles qui contribuent à l'intégration dans le système institutionnel de la majorité anglophone et celles que les leaders de la francophonie mettent en marche pour maintenir et fortifier la communauté que cette intégration menace. Cette contradiction et la tension qu'elle occasionne ne sont pas des phénomènes abstraits, d'après Breton, qui souligne qu'elles sont vécues et par les communautés, et par leurs membres. Celui-ci prend l'exemple de l'éducation pour le démontrer, alléguant qu'il reste le champ d'action le plus utilisé par la francophonie pour rallier ses membres. Je ferai de même, d'autant plus que l'éducation reste la principale source de controverses et de conflits au sein de la francophonie canadienne.

Au plan individuel, le jeu de ces forces contradictoires se manifeste essentiellement dans l'ambivalence ressentie, plus ou moins intensément, par bon nombre de francophones, quand il s'agit de faire le choix de l'école française. L'éducation, constitue en effet le moyen dont les familles disposent pour à la fois participer à la société majoritaire et maintenir leurs liens à leur communauté. Or, comment réconcilier ces deux aspirations? Laquelle doit prévaloir et pourquoi? Ce tiraillement se fait sentir dès que les objectifs individuels ne sont pas entièrement compatibles avec les aspirations collectives, i.e. lorsque leur réalisation exige une participation à des espaces différents. On observe différentes façons d'y mettre fin, parmi lesquelles bien sûr celle de choisir l'école de la majorité. C'est le choix que feront plusieurs francophones du pays - les inscriptions dans les écoles françaises plafonnent depuis dix ans à guère plus de la moitié de l'effectif scolaire

cible (Commissaire aux langues officielles, 2001, p. 62)- qui ne voient pas qu'ils nuisent ainsi à la vitalité d'une communauté à laquelle ils tiennent néanmoins.

“Les membres d'une collectivité peuvent désirer certains bien culturels, tout en considérant qu'individuellement ils peuvent poursuivre leurs aspirations dans les institutions majoritaires sans que cela n'ait de conséquences graves pour l'existence et la vitalité de leur communauté” (Breton, 1985, p.83).

Cette tension ressentie par les individus et les choix plus ou moins avantageux qui en découlent pour les communautés obligent celles-ci à déployer tout un ensemble de mesures pour motiver leurs membres à participer aux institutions de la minorité. C'est dans cette perspective qu'on a fortement développé depuis quelques années le système d'éducation public, i.e. non confessionnel, en Ontario, pour s'assurer plus particulièrement de l'attraction des nouveaux arrivants, ainsi que d'une clientèle d'origine québécoise qui a souvent délaissé la pratique religieuse. Pendant ce temps, les écoles du système d'éducation séparé, i.e. catholique, de la province tentaient d'offrir une gamme plus étendue de programmes et de services, dont la maternelle et le jardin, i.e. la prématernelle et la maternelle, à temps plein. Ces deux systèmes d'éducation mènent chacun une campagne de publicité particulièrement agressive auprès des ayants droit (à l'éducation dans la langue de la minorité), afin de les convaincre des avantages d'y inscrire leurs enfants. Le maintien des communautés, leur vitalité, dépend directement du succès qu'ils auront à ce chapitre. Or, celui-ci est étroitement lié à la capacité des artisans de l'éducation franco-ontarienne de répondre aux besoins des familles et de satisfaire leurs aspirations. Ce qui, compte tenu de l'écart grandissant entre les territoires et les identités individuels et collectifs, s'avère de plus en plus difficile.

Mon point de vue est qu'il est impossible de comprendre la géographie des communautés francophones du Canada sans tenir compte de cette tension entre territorialités individuelles, diverses et plurielles, et territorialité collective, beaucoup plus univoque certes, mais non moins liée aux identités individuelles. C'est en effet à leur rencontre que se construit, au jour le jour, le territoire de la francophonie canadienne, ses pratiques et les représentations qui les alimentent. Je crois aussi qu'il est impossible de comprendre la géographie des communautés francophones du Canada sans tenir compte du rôle joué par les espaces dans lesquels évoluent les communautés et leurs membres, sur la façon dont est vécue cette tension. Roger Bernard (1991, 1992) l'a bien démontré, enquête à l'appui. Selon qu'ils évoluent en milieu majoritaire, mixte ou minoritaire, les francophones adopteront en effet des stratégies assez différentes eu égard à la langue et à la culture françaises et aux communautés qui les portent. Ainsi, le territoire vécu reste-t-il fortement contraint par les possibilités qu'offre l'espace géographique. Dans les premiers, la proportion élevée de francophones et le nombre d'institutions de la minorité font en sorte que la vie courante se déroule en français. Les jeunes et les adultes vivent en français et les relations, à presque tous les niveaux se déroulent en français. "Il n'y a pas d'ambiguïté entre le sentiment d'appartenance à la communauté et la communauté de valeurs et d'intérêts de langue et de culture française. Les deux s'équivalent" (Bernard, 1992, p. 77). Les territoires individuels et collectif coïncident, si bien que la tension évoquée plus haut n'est guère ressentie. Peu de milieux offrent cependant ces caractéristiques<sup>3</sup>. Une majorité de francophones du pays vit dans des milieux mixtes, qui proposent

---

<sup>3</sup> Nous avons calculé qu'en 2001, seulement 0,20 des francophones vivant hors du Québec habitent des milieux où ils forment plus de 60% de la population. Un total de 0,37 d'entre eux sont dans des milieux où ils représentent entre 10 et 60% de la population. Les autres, soit 0,43 des francophones, vivent dans des milieux où leur proportion est inférieure à 10% de la population.

à la fois aux membres des communautés francophones une participation à un environnement anglophone et une participation à la vie française à travers un nombre limité d'institutions. "Dans ces milieux, il peut exister une certaine confusion quant au sentiment d'appartenance" (Bernard, 1992, p. 79). Les lieux de vie française se trouvent ici en compétition directe avec les lieux de vie anglaise, qui s'avèrent souvent plus attrayants. La tension est particulièrement ressentie dans les grandes villes où la dispersion complique l'organisation de la vie française. Les milieux ruraux et les petites villes présentent un défi différent, celui de la bonne entente et du bon voisinage. Dans ces milieux, la vie des deux communautés, majoritaire et minoritaire, est fortement liée et on vit plus intensément les effets des conflits par rapport au partage des ressources publiques. Les leaders de la communauté s'y feront souvent plus conciliants envers la majorité, ce qui en retour a des effets sur les pratiques et les appartenances individuelles. Les milieux très minoritaires présentent des caractéristiques quelque peu différentes du point de vue des possibilités d'une territorialité construite autour de lieux de vie française. Ceux-ci, on l'aura deviné, sont peu nombreux, sans compter qu'ils sont souvent liés à des événements de durée limitée (festivals, salons, etc.). Dans ce contexte, le territoire d'un francophone ne peut s'articuler qu'autour de relations précises au sein de quelques institutions clé comme la famille et, parfois, l'école. Celles-ci servent de portes d'entrée et de points de contact avec un univers francophone localisé ailleurs, et avec lequel les échanges restent forcément réduits. Le "compromis territorial", pour reprendre une expression de Raffestin (1986) dont je me permets d'étirer quelque peu le sens, n'y est forcément pas le même que celui qui sera fait dans les autres types de milieux.

Enfin, j'ajouterais qu'il est impossible de comprendre la géographie des communautés francophones du Canada sans insister sur le fait que la tension dont il a été question dans cette partie de notre exposé n'est pas à son tour sans effet sur l'évolution des espaces décrits plus tôt. Selon qu'ils privilégient les institutions de la majorité ou celles de la minorité, ce qui dépend d'une diversité de facteurs internes qu'externes aux communautés, parmi lesquels l'intervention de l'État, bien qu'on n'en ait guère parlé, n'est pas le moindre, les membres des communautés francophones contribueront à consolider ou à affaiblir les communautés qui les soutiennent, et, ce faisant, leur concentration et leur dispersion. Les effets qu'ont eus la création de nouvelles écoles françaises sur la mise en place d'autres institutions à proximité jusqu'à créer dans certains cas des micro-milieus de vie française qui prennent l'allure d'un quartier en témoignent. On a observé de telles évolutions dans plusieurs métropoles du pays. Comme les institutions qui les font naître sont souvent très fragiles, qu'elles n'ont pas toujours la portée attendue sur les pratiques, sans compter que les populations qui les supportent n'ont pas nécessairement tendance à se localiser dans leur voisinage, la durabilité de ces milieux est cependant loin d'être assurée.

### **Quelques pistes de recherche**

Les communautés francophones ont été peu étudiées dans une perspective géographique. Les quelques travaux qui existent portent soit sur leurs caractéristiques démo-linguistiques ou socio-économiques, soit sur l'évolution des formes de leur répartition, à la faveur notamment de la migration, soit sur les effets réels ou postulés des politiques linguistiques sur ces dernières. Toutes les études, sauf pour de rares exceptions - le plus souvent des thèses, non publiées - sont menées à l'échelle de grandes régions, généralement les provinces, voire sur l'ensemble du pays. Si bien que

la territorialité francophone que je viens de présenter n'a guère été étudiée. Mes derniers commentaires consistent en un ensemble de propositions quant à une approche devant nous permettre d'appréhender ces réalités territoriales aussi complexes que fluctuantes, tout en tenant compte des effets de l'espace géographique concret, support des relations sociales, sur la façon dont elles sont vécues. J'insisterai sur deux aspects, soit l'intérêt d'une géographie du quotidien, qui ramène aux pratiques individuelles et au vécu territorial, essentiellement local, et le besoin d'envisager le territoire non pas comme une aire mais comme un réseau.

### *Une géographie du quotidien*

La géographie des communautés francophones n'a pas cette objectivité que certains travaux retiennent implicitement. Certes, leur destinée s'inscrit dans un espace que l'on peut aisément cartographier, avec ses centres et ses périphéries, et qui se définit selon tout un ensemble de caractéristiques liées à la démographie, au travail, etc. Mais leur "géographicit " ne se limite pas   leur inscription dans cet espace. Elle d coule d'un rapport   l'espace beaucoup plus complexe, qui se construit   travers les pratiques quotidiennes de leurs membres et qui varie selon les modalit s de leur appartenance   la communaut  et selon le sens qu'ils lui pr tent. On ne peut parler de la g ographie de la francophonie canadienne sans r f rer   ces pratiques et des repr sentations. Ce qui renvoie n cessairement au local et aux territoires du quotidien, au sujet et   son exp rience socio-spatiale, bref   ces "g ographies tranquilles du quotidien" comme les appelle Di M o (1999).

  propos de ces g ographies, deux postures peuvent  tre  voqu es. La premi re consiste   consid rer sa construction par la pratique sociale de l'espace. Elle s'inspire des travaux de la th orie

de la structuration de Giddens (1987), qui tout en reconnaissant que les sociétés n'existeraient pas sans l'action humaine au quotidien, n'en insiste pas moins sur les contextes de l'interaction sociale et spatiale et sur les contraintes qu'elle impose aux acteurs. Ce faisant, il introduit un incontestable "effet de lieu", pour reprendre un terme cher à la géographie sociale française (Frémont et al., 1984). La seconde, d'inspiration humaniste, met plutôt l'accent sur la représentation et le symbolique. Di Méo (1998) propose de les réunir dans une approche dialectique qui prendra en compte les "rapports réciproques, parfois concordants, parfois contradictoires de l'objet et du sujet, du matériel et de l'idéal, de la réalité spatiale et de ses représentations sociales (p. 47). Ce qui permet de considérer les contraintes géographiques, le poids des concentrations et de la dispersion ou de la complétude institutionnelle par exemple, tout en s'intéressant aux appartenances et aux identités qui en découlent. Ce qui est capital quand on sait que le territoire de la francophonie canadienne, plus qu'une réalité tangible, est sans doute, avant tout, une représentation que s'en fait l'individu qui participe à une communauté qui l'incite à partager une certaine vision de son expérience.

J'endosse entièrement le point de vue de Di Méo. Reste à le traduire dans une démarche cohérente de recherche, ce qui semble particulièrement difficile en ce qui concerne la francophonie canadienne, où l'on se heurte rapidement à la complexité du réel. Si certaines manifestations de la territorialité individuelle sont clairement saisissables - la fréquentation des lieux, les parcours et itinéraires -, d'autres le sont beaucoup moins. La mesure d'éléments affectifs tels l'appartenance ou l'identification, qui pose problème pour tout groupe social est compliquée ici par leur caractère hybride, lié à la participation à plusieurs territoires. L'analyse de l'interaction entre le territoire individuel et le territoire collectif apparaît aussi délicate. Comment appréhender en effet les effets

des pratiques et idéologies du groupe sur la manière dont l'individu construit et gère son territoire personnel, leur modulation réciproque? Enfin, la question se pose quant à la façon d'articuler la prise en compte du contexte dans l'analyse des territoires quotidiens des communautés francophones. L'importance du contexte pour bien peser les réalités territoriales de la francophonie canadienne apparaît clairement à l'examen de leurs réalités. Les communautés francophones varient quant à leur poids démographique et quant au degré de leur complétude institutionnelle. Elles n'ont pas les mêmes capacités de marquer les différentes composantes de la vie des individus et donc d'avoir une pertinence au plan territorial. Elles diffèrent également quant au contexte légal et politique dans lequel elles se trouvent. Une analyse contextuelle s'impose donc, mais dont les modalités restent à définir.

### ***Penser le territoire comme un réseau***

Plusieurs géographes insistent par ailleurs depuis quelques années sur la nécessité de sortir du cadre d'une territorialité que l'on dira, par facilité, conçue comme une aire. Un bon exemple nous est fourni par Piolle (1991) qui nous invite à envisager une territorialité qui ne se construirait pas nécessairement dans la proximité. Mais peu d'efforts ont été faits jusqu'ici pour donner corps à ces idées, et démontrer comment le lien social est capable d'émerger à partir de territorialités faiblement circonscrites et instables. Or, c'est là une composante essentielle de la démarche qui doit guider la recherche sur la géographie des communautés francophones du Canada.

Le territoire, souvent abstrait, idéal, vécu et ressenti plus que géographiquement repéré et circonscrit englobe des lieux, qui, à sa différence, se singularisent pas leur valeur d'usage et le sens qu'on leur

prête. Si la recherche géographique peut aisément repérer ceux-ci, il lui est souvent plus difficile de circonscrire celui-là, surtout quand il est mobile et constitutif d'une identité elle-aussi en changement. Le territoire prend généralement la forme d'un réseau, ce qui complique d'autant son repérage. On peut dans une première étape ramener celui-ci à ses "noeuds" ou aux liens qui les unissent, mesurés par les trajets des individus, ou encore par les transactions qui s'opèrent entre les institutions qui le constituent. Ce qui n'est certes pas aussi simple qu'il n'y paraît, sans compter que si elle est utile pour se familiariser avec le territoire-réseau, cette façon de faire, qui néglige les structures profondes qui sont à la base même du fonctionnement du territoire, a ses limites. Le pouvoir inégal des institutions, les tensions qui les opposent, sont forcément évacuées d'une recherche qui se concentre sur la géométrie du territoire, de même que leur inégale capacité d'alimenter le champ symbolique que crée le territoire, et de nourrir ainsi les solidarités. Roger Brunet (1990, 2001) nous offrent plusieurs pistes relatives à une pratique de la géographie du territoire vu comme un réseau. Mais, il reste beaucoup à faire pour traduire ses enseignements au plan méthodologique.

\*\*\*

L'identification et l'analyse des territorialités francophones du Canada posent ainsi tout un ensemble de défi à la géographie. Non seulement doit-elle pour mieux les saisir, préciser ses concepts de base, en particulier l'espace et le territoire, mais aussi explorer de nouvelles stratégies méthodologiques, devant permettre de dévoiler les multiples enjeux qui confèrent au territoire sa véritable nature. Je voudrais, pour conclure, insister sur le fait que les avancées auxquelles pourrait conduire une telle

démarche ne serviront pas à la seule géographie des communautés francophones. Elles s'appliqueront en effet à ces autres minorités linguistiques ou ethniques qui partagent avec elles certaines des caractéristiques évoquées dans ce texte. Elles seront tout aussi utiles pour l'analyse des territoires de nombreux autres groupes, qui, comme les francophones du Canada, évoluent au gré d'une territorialité duale, et où l'individu participe de ce fait simultanément à plusieurs systèmes de lieux, construisant sa territorialité à travers un ensemble de choix, plus ou moins contraints par les contextes socio-spatiaux dans lequel il évolue. Comme il s'agit d'un des effets les plus marquants de la modernité que de voir se complexifier le rapport au territoire dans le sens que nous avons décrit ici, j'ose espérer que l'on a compris que le sens de mon intervention n'était pas de faire strictement état de la géographie des communautés francophones du Canada mais bien d'ouvrir une discussion sur la façon dont notre discours peut mieux rendre compte de ce phénomène.

## ***Références***

Allain, G., I. Mackee-Allain et J.Y. Thériault (1993) La société acadienne: lectures et conjonctures. Dans J. Daige, dir. *L'Acadie des Maritimes*. Moncton, Chaire d'études acadiennes,, Université de Moncton: 341-385.

Bernard, R. (1991) *Un avenir incertain*. Rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation. Livre III. Ottawa: Fédération des jeunes Canadiens français.

Bernard, R. (1992) *L'avenir devant nous*. Rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation. Livre IV. Ottawa: Fédération des jeunes Canadiens français.

Bernard, R. (1998) *Le Canada français: entre mythe et utopie*. Ottawa, Le Nordir.

Bonnemaison, J. (2000) *La géographie culturelle*. Paris: Éditions du C.T.H.S.

Breton, R. (1983) La communauté ethnique, communauté politique. *Sociologie et sociétés*, 15(2) : 23-37.

Breton, R. (1985) L'intégration des communautés francophones hors Québec dans des communautés de langue française. *Revue de l'Université d'Ottawa*, 55(2) : 77-90.

Breton, R. (1994) Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie. *Sociologie et sociétés*, 26(1) 59-70.

Brunet, R. (1990) *Le déchiffrement du monde. Géographie universelle, t.1 Mondes nouveaux*. Paris: Reclus.

Brunet, R. (2001) *Le déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*. Paris: Belin.

Commissaire aux langues officielles (2001) *Le tissu social canadien. Rapport annuel 2000-2001*. Ottawa, Bureau du Commissaire aux langues officielles.

DiMéo, G. (1998) *Géographie sociale et territoires*. Paris: Nathan.

DiMéo, G. (1999) Géographies tranquilles du quotidien. *Les Cahiers de géographie du Québec*, 43(118): 75-94.

Dumont, F. (1987) *Le sort de la culture*. Montréal: L'Hexagone.

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada (1992) *Dessein 2000 Pour un espace francophone*. Ottawa, la FCFA du Canada.

Frémont, A. et al. (1984) *Géographie sociale*. Paris: Masson.

Giddens, A. (1987) *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses universitaires de France.

Gilbert, A. (1998) A propos du concept d'Amérique française. *Recherche sociographiques*, 39(1): 103-120.

Gilbert, A. (1999) *Espaces franco-ontariens*. Ottawa : Le Nordir.

Gilbert, A. (2001) Le français au Canada, entre droits et géographie. *Le Géographe canadien*, 45(1) : 173-179.

Gilbert, A. (À paraître) 1961-2001: un espace franco-ontarien en pleine transformation. Dans Y. Frenette et Marc Saint-Hilaire (dir.) *Atlas historique sur la francophonie nord-américaine*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Langlois, A. et A. Gilbert (2000) *Atlas du développement des communautés francophones et acadiennes du Canada*. <http://langlois.geog.uottawa.ca/atlasfr>.

Louder, D. et É. Waddell (1983) *Du continent perdu à l'archipel retrouvé*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Louder, D., C. Trépanier et É. Waddell (1994) La francophonie nord-américaine: mise en place et processus de diffusion géographique. Dans C. Poirier (dir.) *Langue, espace, société: les variétés du français en Amérique*. Québec: Les Presses de l'Université Laval: 185-202.

O'Keefe, M. (1998) *Minorités francophones: assimilation et vitalité des communautés*. Ottawa, Patrimoine canadien, Nouvelles perspectives canadiennes.

Piolle, X. (1991) Proximité géographique et lien social. *L'Espace géographique*, 4: 349-358.

Raffestin, C. (1986) Territorialité: concept ou paradigme de la géographie sociale? *Geographica Helvetica*, 41(2): 91-96.

Statistique Canada (2002) *Profil des langues au Canada. Provinces et territoires*. Ottawa, Statistique Canada, Recensement de 2001, Série "Analyses".

Thériault, J.Y. (1995) *L'identité à l'épreuve de la modernité*. Moncton: Éditions d'Acadie